

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE HEBERGEMENTS A PARTIR DE 2 NUITEES

### Conclusion du contrat

#### Séjours à partir de 2 nuitées

La réservation devient effective dès lors que le locataire a réglé, la totalité si la réservation intervient moins de 8 jours avant, ou un acompte de 25% si elle intervient plus de 8 jours avant.

Dans ce cas le solde sera prélevé automatiquement ou demandé 8 jours avant l'entrée dans les lieux.

#### Conditions d'annulation et frais de présentation.

Annulation sans frais avant un certain délai, déduction faite des frais de dossier

Au-delà de J-60 50% du montant de la réservation sera facturé

Au-delà de J-29 70% du montant de la réservation sera facturé

Au-delà de J-14 100% du montant de la réservation sera facturé

En cas de non présentation 100% du montant de la réservation sera facturé

Toute annulation définitive doit être notifiée mail à l'adresse : [labaume@ville-laroquedantheron.fr](mailto:labaume@ville-laroquedantheron.fr)

#### Conditions et objet de la location

La location est consentie pour la durée précisée dans le contrat de location. La sous location est interdite.

#### Paiement et dépôt de garantie.

Les paiements sont possibles par carte bancaire, par virement, à l'aide d'un lien sécurisé ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Un chèque de dépôt de garantie sera demandé à l'arrivée dans les lieux :

- 350 euros pour la location des dortoirs et à partir de 3 gîtes

Un inventaire sera communiqué au locataire au moment de la réservation. Il lui appartiendra de signaler tout objet ou mobilier manquant dans l'heure après la remise des clés.

#### Mise à disposition : arrivées et départ

Les arrivées se font à partir de 16h, les départs avant 10h.

Tous départ après 10h fera l'objet d'une facturation d'une nuitée supplémentaire.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE HEBERGEMENTS A PARTIR DE 2 NUITEES

### Entretien et rangement

L'utilisateur veillera lors de son départ, à éteindre les lumières, les radiateurs, et à fermer les lieux. Il sera responsable de toute dégradation liée à l'intrusion d'un tiers

L'utilisateur s'engage à

- Ranger le mobilier et à restituer les lieux débarrassés et propres
- Sortir les poubelles de la cuisine et de la salle de bains et respecter le tri sélectif en utilisant les bacs prévus à cet effet. La récupération du verre s'effectue dans le conteneur situé après le pont d'accès à la forêt communale.
- Ne pas déplacer le mobiliers ou le matériel à l'extérieur des hébergements.
- Ne pas introduire d'animaux sur le site.
- Respecter le sens de stationnement afin de garantir les règles d'évacuation et de sécurité.
- Respecter les zones fumeurs.
- Eviter tout désagrément aux riverains : troubles sonores, concert etc.

En cas de mauvais état à la restitution, une prestation ménage sera facturée :

- 90 euros pour les bungalows
- 150 euros pour les salles et les dortoirs.

### Capacité

Le présent contrat est établi pour un nombre de personnes défini, tout changement devra être signalé au responsable du site avant l'entrée dans les lieux et fera l'objet d'une facturation supplémentaire, conformément à la grille tarifaire.

Les draps et les couvertures fournies, correspondent au nombre de personnes annoncé à la réservation.

En tout état de cause, le nombre de personnes ne pourra dépasser la capacité maximale de l'hébergement.

Le prix de la location ne comprend pas :

- Les serviettes de toilette
- Les produits d'entretien
- Le papier toilette

### Utilisation d'appareils et de matériels

L'utilisation d'appareils produisant des flammèches ou des étincelles, barbecues, braséros, réchaud à bois, ainsi que les planchas (même électrique) et réchauds à gaz, est prohibée sur l'ensemble du site, (à l'intérieur comme à l'extérieur des hébergements).

### Taxe de séjour

La taxe de séjour est prélevée au moment de la réservation. Elle est fonction du nombre de personnes présente, dans la location, du nombre de majeurs et du nombre de nuitées réservées.



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE HEBERGEMENTS A PARTIR DE 2 NUITEES

### Assurance

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait dans l'hébergement ainsi que sur tout le site. Il devra être assuré pour ces différents risques.

### Litiges

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, le site de la Baume a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : **SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION**. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site :

<https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>

ou par voie postale en écrivant à

**CNPM MÉDIATION CONSOMMATION**

Centre d'Affaires Stéphanois SAS

Immeuble l'horizon – Esplanade de France

3, rue J.Constant Milleret – 42000 Saint-Etienne

### Données personnelles

Conformément à la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978 et le règlement sur la protection des données personnelles, le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. S'il souhaite exercer ce droit, il lui suffit d'en faire la demande par mail ou par courrier à l'adresse :

labaume@ville-laroquedantheron.fr

### Information relative au vendeur

Raison sociale : Régie Hameau de la Baume

N° Siret : 211 300 843 00102

Code APE : 5520Z Hébergements touristiques

Commune de la Roque d'Anthéron, 2 avenue de l'Europe Unie - 13640 La Roque d'Anthéron

Responsabilité civile n° 0R206925

PARIS NORD ASSURANCES SERVICES (PNAS)

SIRET 341 539 815 00017

Agissant pour le compte de la société d'assurance, AREAS DOMMAGES

SIREN 775 670 466